



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

diabète

Question écrite n° 34048

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la recrudescence des cas de diabète en raison de la modification des comportements alimentaires et de la sédentarité croissante. Eu égard aux lourdes incidences dans le quotidien de cette pathologie, il désire savoir quelles mesures de prévention il entend prendre.

Texte de la réponse

Le diabète est une pathologie métabolique en constante augmentation tant en Europe qu'aux États-Unis. En France, la prévalence est estimée à 3,6 %, soit environ 2,2 millions de personnes. Chaque année, on dénombre environ 100 000 nouveaux cas. Cette augmentation régulière s'explique à la fois par des raisons sociologiques liées au mode de vie (sédentarité, alimentation), démographiques telles que l'allongement de la durée de vie et médicales liées à un meilleur dépistage. Il convient d'y ajouter la progression préoccupante de l'obésité qui affecte 10 % des adultes et 12 % des enfants. Au regard de ces données épidémiologiques, le projet de loi relatif à la politique de santé publique actuellement en discussion devant le Parlement fixe comme objectifs à atteindre d'ici à 2008 : l'arrêt de l'augmentation de la prévalence de l'obésité et du surpoids chez les enfants ; la diminution de la prévalence des petits consommateurs de fruits et légumes ; l'augmentation de 25 % de la proportion de personnes, tous âges confondus, faisant par jour, l'équivalent d'au moins trente minutes d'activité physique d'intensité modérée, au moins cinq fois par semaine. Ces objectifs poursuivent et renforcent le programme national nutrition et santé (PNNS), notamment dans le but de réduire la prévalence du surpoids et de l'obésité chez l'adulte et chez l'enfant, facteur de risque important du diabète. Dans le cadre de ce programme, une campagne médiatique (presse et télévision) en faveur de la pratique d'une activité physique régulière et quotidienne a été lancée en février 2004. Cette action vient compléter et renforcer celles qui ont déjà été menées dans le cadre du PNNS, notamment la campagne de communication en faveur de la consommation d'au moins 5 fruits et légumes par jour, la publication et la diffusion de guides « La santé vient en mangeant » à l'usage du grand public et des professionnels (2002) et la diffusion d'outils pour l'évaluation nutritionnelle de l'enfant auprès des professionnels (2003). Par ailleurs, comme le projet de loi relatif à la politique de santé publique le permet, je souhaite également développer des consultations périodiques de prévention, à différents âges de la vie, qui contribueraient à prévenir et dépister précocement le risque de diabète.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34048

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 2004, page 1179

Réponse publiée le : 22 juin 2004, page 4778